

la nouvelle ACTION FRANÇAISE

EDITORIAL

Il est des actes qui glacent d'horreur. L'incendie du C.E.S. Edouard-Pailleron à Paris fait partie de ceux-là. Vingt et un enfants sont morts parce que six de leurs camarades, punis par les autorités de l'établissement, avaient décidé de mettre le feu à leur école.

Vingt et une victimes et six petits monstres ? Non, vingt-sept victimes. Dans une société normale, des adolescents de 14 - 15 ans, désireux comme beaucoup d'adolescents de s'opposer à leurs professeurs, mettent du fluide glacial ou jettent des boules puantes. Un code de valeurs tacitement accepté leur interdit de jouer avec la vie humaine pour une gaminerie.

Mais quel code de valeurs peut subsister quand une société met en prison une mère de famille pour un chèque sans provision de soixante-dix-huit francs, mais condamne avec sursis un notaire escroc qui a détourné un milliard et fait de « Papillon » une vedette du Tout-Paris, ou lorsque le film « Au nom du Père » élabore une théologie et une idolâtrie de la révolte pubertaire ?

Quel respect de la vie peut subsister quand l'érotisme, la violence et la bestialité sont étalés à la devanture des kiosques et sur les écrans, et quand trois cents médecins assimilent une grossesse à une sorte d'appendicite et la destruction d'un petit homme qui s'ébauche à une banale opération chirurgicale

La société permissive et libérale prétend libérer l'individu. Elle réussit surtout à lui faire perdre de vue ses finalités, à l'enfermer dans une solitude bientôt agressive et haineuse. Elle commet le pire des crimes : déshumaniser des adolescents. Que cela soit pour nous une raison supplémentaire de combattre et abattre le régime qui l'a engendrée.

contestation - élections

peuple, reprends tes pouvoirs !

interview

**serge mallet
les " parrains "
de la défense**

**les
contradictions
de
m. pompidou**

**la crise
monétaire**

**bretons
et électeurs**

les contradictions de monsieur pompidou

Le problème institutionnel français reste entier et l'élection présidentielle n'a pu suppléer à l'hérédité monarchique.

La gauche s'indigne vertueusement : le Président de la République dans l'arène. Sortant de son rôle, s'écrie Georges Marchais, le Président de la République s'est livré à une ingérence inadmissible dans la campagne électorale. Le bon apôtre ! Que lui et ses alliés protestent, c'est peut-être de bonne guerre. Mais il faut plaindre ceux qui prennent cela très au sérieux.

Elu par une partie des citoyens contre la volonté des autres, Pompidou ne saurait assumer un rôle d'arbitre au-dessus des factions. Le voudrait-il qu'il ne le pourrait pas. Il lui faut bien une majorité parlementaire. A moins de tourner à tous les vents, pour suivre toutes les fluctuations de l'opinion. Mais qui se prêterait à ce jeu ? Il serait beaucoup plus honnête de dire qu'il y a incompatibilité entre le président actuel et une majorité de gauche. Seulement, MM. Mitterrand et Marchais savent que la perspective de la démission de Pompidou affolerait l'opinion et jouerait contre la gauche.

Pompidou et ses partisans, rejoints sur ce point par un certain nombre de commentateurs politiques, ont mis l'accent sur le débat constitutionnel. Nous avons de fait, écrit en substance M. Jacques Fauvet, un régime présidentiel ; il faut donc accorder

le droit au fait, inventer un régime présidentiel à la française, où les pouvoirs seront mieux définis et mieux séparés. Ainsi nous faudrait-il copier les Etats-Unis, artificiellement, en dépit de nos traditions contraires et des caractéristiques les plus affirmées de notre peuple et de son histoire.

Quant à M. Pompidou, il n'entend pas se dégager, en particulier sur la constitution voulue par le général de Gaulle et entérinée par le suffrage populaire. Si vraiment, comme il l'affirme, une victoire de la gauche entraîne la fin de cette constitution, on est en droit de s'interroger sur le sérieux d'institutions qu'une seule consultation électorale suffit à détruire.

C'est la faillite de la V^e République. « Pour moi, avait écrit de Gaulle dans ses mémoires d'Espoir, qui n'ai jamais cessé de penser et d'agir en raison de cette nécessité nationale, il est clair que l'Etat, présentement bien ordonné, devra le rester plus tard. Cela exige qu'il ne redevienne pas la proie des fractions multiples, divergentes et dévorantes qui l'avaient dominé, abaissé et paralysé si longtemps. » Le moyen conçu par le général pour éviter le pouvoir des partis, tenait dans l'élection du Président au suffrage universel. Force nous est de constater que le problème institutionnel français reste entier et que l'élection présidentielle n'a pu suppléer à l'hérédité monarchique.

ET LES REFORMATEURS ?

Un petit mot de M. Pompidou dans son dernier entretien télévisé a attiré l'attention de tous les commentateurs. Définissant l'allure générale de la compétition électorale, il avait en effet déclaré à Jacques Alexandre : *C'est un duel entre d'un côté ce que vous appelez l'union de la gauche, et de l'autre, tous les autres.* Implicitement, cela revenait à inclure les réformateurs dans une future majorité. Mais alors, comment comprendre cette autre phrase-clé : *Qu'on ne compte pas sur moi pour renier tout ce à quoi je crois.*

A quoi croit donc M. Pompidou ? Aux grandes orientations gaulliennes qu'il avait fait siennes : l'indépendance nationale, le désengagement, la force de frappe ?

Comment pourrait-il dans ces conditions faire équipe avec Servan-Schreiber et Lecanuet ? Le second vient de donner une préface à un livre du général Stehlin intitulé *La force d'illusion*, et dirigé contre le mythe de la « dissuasion nationale ». Adversaires de la force de frappe, partisans inconditionnels des Américains et d'Israël, européistes-atlantistes frénétiques, feront-ils la loi demain ?

Le référendum européen l'an dernier pouvait inspirer quelque doute sur la continuité du régime dans ses orientations majeures. Le gaullisme, dans ce qu'il avait de plus solide, de moins contestable, n'aurait donc pas survécu de plus de trois ans à la mort du général ?

Mais à quoi donc croit M. Pompidou ? Mais peut-on croire à quelque chose dans un régime incohérent, absurde, puisqué soumis aux jeux de l'urne et du hasard.

Gérard LECLERC.

crise monétaire : riposte aux u.s.a. ?

La crise monétaire est d'abord une crise du dollar, une crise de l'économie américaine autant qu'une crise du système monétaire international.

L'Allemagne a une dette vis-à-vis des Etats-Unis. Son relèvement économique, dans l'immédiat après-guerre, sa rapide expansion économique, viennent, pour une bonne part, de l'aide massive — financière, technologique, politique — qui lui fut alors accordée par les Américains. Cette dette, elle la paie cher. Environ six milliards de dollars durant ces derniers quinze jours. Un tel fait devient une crise quand ces achats interviennent pour soutenir une devise dévalorisée par rapport au deutsch-mark. Comme d'ailleurs par rapport aux autres grandes devises européennes — livre sterling exceptée — et au yen japonais. La crise monétaire est donc d'abord une crise du dollar, une crise de l'économie américaine autant qu'une crise du système monétaire international.

Le 16 août 1971, le Président Nixon décidait l'inconvertibilité du dollar en or. Le 18 décembre 1971, les grandes nations industrielles apprenaient la dévaluation — attendue — du dollar et acceptaient que leur devise nationale fluctue dans des

marges relativement larges vis-à-vis de leur parité avec le dollar. En avril 1972, à Bruxelles, les Six réduisaient fortement ces marges et décidaient d'intervenir sur leur propre marché des changes pour les faire respecter. Entre temps, depuis août 1971, la France instituait un double marché des changes, l'un réservé au franc « commercial », l'autre au franc « financier » ; cette institution permettait de préserver la stabilité extérieure du franc mais nécessitait tout un appareil de contrôle pesant et parfois inefficace.

Chacun alors se plaisait à reconnaître que la crise avait été parfaitement stoppée, mais qu'aucun changement structurel n'était intervenu, propre à rendre impossible une nouvelle poussée de fièvre monétaire. Las ! En juin 1972, l'Angleterre décida de laisser « flotter » la livre plutôt que de soutenir son cours à grand frais. Et de fait, le sterling se trouve rapidement quasi dévalué de 8 à 10 % par rapport au dollar. Mais la situation semblait se stabiliser.

Décembre 1972, alors que l'inflation paraissait jugulée aux Etats-Unis, on annonce une forte hausse de l'indice des prix de gros. Janvier 1973, deuxième chiffre, un déficit commercial très important, environ 6 milliards et demi de dollars. C'est le début de la fuite devant cette monnaie. Sur le plan international, les quelques 80 milliards de « capitaux flottants » (la trésorerie des firmes et des banques multinationales) se retournent — pour une part seulement — vers les devises « fortes » : Franc suisse, florin néerlandais, yen japonais, et surtout deutsch-mark. Car l'Allemagne annonce pour 1972 un excédent commercial à peu près égal au déficit américain. Car tout le monde pense

que le mark — comme le yen — seront obligés de réévaluer. Car les Etats-Unis n'envisagent absolument pas de dévaluer leur monnaie.

C'est là que réside le nœud du problème. En acceptant de jouer le jeu d'un système monétaire international qui favorise exclusivement les Etats-Unis, l'Allemagne apparaît ainsi comme son cheval de Troie en Europe. Si elle réévalue, les autres pays européens risquent d'être obligés d'en faire autant, le Marché commun agricole serait sérieusement touché et surtout l'économie allemande lourdement handicapée.

On lui conseille de laisser flotter sa monnaie ; ce serait une réévaluation de fait. Elle refuse le système du double marché des changes qui actuellement permet au franc français de rester relativement à l'abri. Elle cherche à entraîner les autres pays européens dans un flottement généralisé des devises européennes, c'est-à-dire dans l'acceptation du marchandage américain.

Petit à petit se dessine mieux l'enjeu de cette crise. Ou les Européens s'inclineront devant la suprématie imposée du dollar, ou les Etats-Unis refuseront de dévaluer, rétabliront une taxe à l'importation, retourneront au protectionnisme le plus dangereux.

Que peut faire l'Europe ? Rien, les intérêts sont trop divergents. Que peut faire la France ? Prendre la tête de la riposte contre les Etats-Unis.

Philippe d'AYMERIES.

les "parrains" de la défense

entretien avec serge mallet

QUI EST SERGE MALLET ?

Serge Mallet est né à Bordeaux le 20 décembre 1927. Journaliste, sociologue, professeur à l'université de Vincennes, il est également membre de la direction politique nationale du P.S.U.

Après les graves incidents de Puteaux lors des élections municipales de 1969, il crée le Comité « anti-mafia ». Il est aujourd'hui candidat contre M. Peretti dans la circonscription de Neuilly-Puteaux.

N.A.F. — Vous vous présentez aux élections pour le P.S.U. à Neuilly et vous faites du problème de l'E.P.A.D. (1) votre cheval de bataille numéro un. Pourquoi ?

S. M. — A l'origine, ce projet de rénovation d'une zone de banlieue devait maintenir les composantes sociologiques de la population. Il s'est très vite transformé en un organisme dont l'objectif a été d'expulser la population existante pour la remplacer, d'une part par une nouvelle population, d'autre part par de nouvelles activités, ce qui n'avait plus rien à voir avec l'amélioration des conditions de vie des habitants de cette banlieue ouvrière. On peut, à la limite, parler de génocide social.

N.A.F. — Pourquoi le gouvernement a-t-il montré une volonté délibérée de repousser toujours plus loin la population ouvrière et d'implanter des bureaux à la barrière ou dans le centre des grandes villes ?

S. M. — Les motivations de départ sont économiques : la recherche du profit maximum. Et comme les terrains sont moins chers dans les banlieues ouvrières que dans le centre de Paris, on n'hésite pas à expulser des milliers de gens. Le second aspect, c'est qu'entre la zone résidentielle de Saint-Germain et les quartiers riches de l'Ouest de Paris, s'était établie une banlieue rouge. Le projet de la Défense vise donc à l'élimination de cette « lèpre ».

N.A.F. — On assiste donc de plus en plus à un éloignement entre le lieu de travail et la zone d'habitation ?

S. M. — Oui, et je pense que l'éloignement entre le lieu de travail et la zone d'habitation est un phénomène négatif, par exemple, du point de vue de la fatigue des gens qui doivent faire deux à trois heures supplémentaires non payées. Cette séparation entre la vie professionnelle et la vie privée aboutit aussi à une démolition de l'esprit collectif aussi bien dans la vie professionnelle que dans la vie privée. Toutes les possibilités d'organisation, de groupement, sont brisées. Il faut remettre en cause la nature même des constructions,

refaire un habitat social de bonne qualité, là où il est de grand luxe.

N.A.F. — Les maires des grandes agglomérations n'ont-ils pas tendance à vouloir garder leur clientèle électorale ?

S. M. — En ce qui concerne Neuilly, c'est évident. Peretti n'a pas caché qu'il ne voulait pas construire de H.L.M. à Neuilly. D'ailleurs, depuis vingt ans qu'il dirige la mairie, il n'a construit que 140 H.L.M.

N.A.F. — Cette même volonté de garder sa clientèle n'existe-t-elle pas dans une mairie communiste ?

S. M. — Si, bien sûr. C'est un peu le problème qui est arrivé à Dardel, sur Puteaux. Les technocrates de l'E.P.A.D. ont dit que Dardel bloquait le projet de la Défense, alors qu'il en avait été l'un des promoteurs. Mais, il s'était aperçu entre temps que le projet aboutissait à la liquidation de sa propre base électorale.

L'E.P.A.D. fut assez astucieuse pour séparer les choses dans le temps. Tout d'abord, il a obtenu la caution des communistes, dans la mesure où il a fait apparaître à ces derniers que la zone A (construction de bureaux) ne s'étendrait que sur Puteaux et Courbevoie, alors que la zone B, Nanterre, bénéficierait des avantages matériels procurés par l'E.P.A.D. Les communistes espéraient en recueillant à Nanterre les travailleurs chassés (qui, à Puteaux et Courbevoie, votaient socialistes), les amener à voter communiste.

Il est certain que les avantages procurés par l'E.P.A.D. ont permis de réaliser un certain nombre de constructions qui sortent de la grisaille H.L.M. habituelle. Mais les communistes se trouvent maintenant confrontés à l'extension de la zone : 300.000 mètres carrés de bureaux sont prévus sur Nanterre.

De plus, on leur a offert deux jolis cadeaux : la caserne de C.R.S. Charras, d'autre part la Préfecture de la Seine, avec des employés dont le soutien leur sera limité.

N.A.F. — L'E.P.A.D. était un établissement public, et il s'est avéré le serviteur des groupes bancaires...

S. M. — On peut dire que, d'une manière générale, le district de Paris participe de cette philosophie. Les établissements bancaires ne se seraient pas intéressés à un projet d'aménagement tel que celui de la Défense, s'il n'y avait pas eu la volonté d'intervention de l'Etat. L'Etat assume désormais, au nom de l'intérêt général, la relance de l'économie, déverrouille un certain nombre de secteurs, puis, à partir du moment où les choses deviennent rentables, il concède la gestion au capitalisme privé.

N.A.F. — Vous êtes cependant obligés d'œuvrer pour l'amélioration de la situation dans le cadre du système actuel ?

S. M. — L'amélioration doit se faire dans les deux ou trois ans qui viennent, sinon cela sera trop tard. Mais le changement du système politique lui-même est nécessaire.

N.A.F. — Le problème politique est donc capital et premier ?

S. M. — Oui et non. La prise de conscience des gens se fait à partir des problèmes qui sont vécus. L'une des maladies principales des mouvements d'extrême-gauche est cette espèce de litanie récitative à propos d'un capitalisme abstrait. Pour ma part, j'ai toujours cherché à identifier l'adversaire.

Il y a à Puteaux et Neuilly, une fraction de la classe ouvrière et de la petite-bourgeoisie qui a une conscience de classe très développée. Mais ils subissent la situation. Le cas des petits-bourgeois de l'avenue de Neuilly, expulsés par Peretti pour permettre la construction de bureaux et que Peretti a refusé de reloger à Neuilly et qu'on a baladé aux quatre coins de la région parisienne, ont senti ce qu'était le système capitaliste à travers ce qu'ils ont subi. Ceci dit, il est tout à fait clair qu'une situation comme celle de la Défense ne peut être réglée que par un changement du système politique dans son entier.

N.A.F. — Quelle sorte de campagne électorale allez-vous faire à Neuilly ?

S. M. — Ce n'est pas, en un sens, une campagne P.S.U. Il est évident que les thèmes que je développe ne sont pas autre chose que l'adaptation à la situation concrète des thèses du P.S.U. Mais ça n'en est pas une, dans la mesure où le développement du sigle ne m'intéresse pas d'une façon privilégiée. Je suis arrivé à mener cette campagne à partir d'éléments très divers, et d'un noyau P.S.U. excessivement faible. J'essaie de dégager un courant beaucoup plus large, en liaison avec des organisations socialistes locales ou des membres des G.A.M. (2). J'espère que cela réussira.

N.A.F. — Si un gouvernement de gauche s'installe après les élections, que se passera-t-il ?

S. M. — L'installation d'un gouvernement de gauche ne se fera pas facilement. Il y aura des résistances, des oppositions, des départs de capitaux. Il faudra que les masses populaires interviennent dans un certaine mesure, directement.

Toute une série de revendications ouvrières qui sont tenues sous le boisseau actuellement, éclateraient ; et il est très probable que ces mouvements ne porteront pas sur les revendications de salaires, mais sur le contrat de travail, sur le problème de la hiérarchie. Cela peut permettre la mise en place de processus d'autogestion dans les entreprises. De toute manière, un processus d'autogestion ne se décrète pas. Nous en avons eu un exemple avec mai 68, qui a provoqué une rupture des relations Etat-administrés dans presque tous les secteurs de la vie économique et sociale.

Quant à la mise en place d'un système autogestionnaire dans les localités, cela ne se passera pas partout de la même façon. Il est sûr et certain, en tout cas, que ce n'est pas à Neuilly que l'expérience démarrera !

(1) Etablissement Public d'Aménagement de la Défense.
(2) Groupes d'Action municipale.

la nouvelle ACTION FRANÇAISE

RESTAURATION NATIONALE
Edité par la S.N.P.F.

17, rue des Petits-Champs - Paris (1^{er})
Téléphone : 742-21-93

Abonnement un an : 45 F
Abonnement de soutien : 100 F
C.C.P. N.A.F. 642-31

Directeur de la Publication :
Yvan AUMONT

Imprimerie abexpress
72, rue du château-d'eau Paris 10^e

démocratie :

de la centralisation au séparatisme

Le fait marquant des années 70 sera peut-être l'aspiration des Français à exercer une citoyenneté qui soit autre chose que l'imposture du scrutin législatif ou présidentiel.

La campagne électorale est édifiante quant aux comportements de la classe politique. Moins parce qu'elle dit que par ce qu'elle tait. Ainsi le silence des protagonistes sur la régionalisation est très éloquent. A part M. Messmer (une fois !), aucun leader n'a abordé le problème.

Le catalogue bâclé par le Premier ministre à Provins ne souffle mot sur la question. Le « Programme commun » n'y consacre en tout et pour tout que sept pages sur deux cents, parfaitement vagues au demeurant : ainsi il parle de transférer à la région « certaines ressources étatiques et notamment le produit d'impôts aisément localisables », mais sans préciser le montant du transfert. Or si celui-ci est faible, les collectivités locales devront continuer à mendier des subventions à l'Etat et à lui être asservies. Mais le Parti Communiste au jacobinisme éprouvé, rallié récemment et du bout des lèvres à la décentralisation, n'est-il pas un des co-signataires du Programme ?

Quant à J.-J. S.-S., l'homme du « pouvoir régional », il se fait là-dessus d'une discrétion de violette en ce moment.

L'ESPERANCE REGIONALE TRAHIE

Il est navrant de voir ainsi escamoté un des grands débats de l'après-guerre.

Dès les années cinquante, la multiplication des comités d'expansion locaux et régionaux atteste que « la province » ne veut plus être le « désert français ». La gauche « moderniste » P.S.U., à partir de 1962-1964, organise des colloques sur la question tandis que naissent et grandissent en Bretagne ou en « Occitanie » des mouvements régionalistes minoritaires, mais jouissant de la sympathie de larges secteurs de la population. Enfin Paris cesse d'être le miroir aux alouettes des provinciaux et nombreux au contraire sont les Parisiens qui souhaitent quitter la capitale.

La revendication en faveur du pouvoir régional fait partie du mouvement de contestation de l'état bureaucratique lors des événements de mai 1968. Pour en conjurer les effets, de Gaulle lance l'idée de la participation dont la réforme régionale est la clé de voûte. Les conseils régionaux prévus par la réforme, dotés de pouvoirs étendus en théorie, sont en fait sous la dépendance de l'Etat par le biais de l'asservissement financier et de la tutelle du préfet de région. Mais la réforme menace le cadre départemental. C'en est trop pour les notables de conseil général qui, grands électeurs au Sénat, n'en admettent pas la suppression. Leur opposition jointe à l'usure du Général fait repeter le projet au référendum d'avril 1969.

M. Pompidou, lui, est encore plus en retrait trait par rapport au Général. Le projet qu'il compte présenter à l'Assemblée après les élections de 1973 refuse la qualité de collectivité locale à la région et prévoit un transfert de ressources financières en leur faveur qui est tout bonnement dérisoire (0,03 % des recettes de l'Etat !).

En fait les différents gouvernements et les diverses fractions de la classe politique sont unanimes à reconnaître le caractère oppressif d'un système qui concentre les centres de décision administratifs au sommet de l'Etat et en conséquence l'essentiel de la vie économique et culturelle dans la capitale. Mais ils sont paralysés dès qu'il s'agit de briser ce carcan, reculent devant l'obstacle ou font des simulacres de réforme.

S'agit-il d'une fatalité historique, de la force d'une habitude bi-séculaire de centralisation héritée du régime napoléonien ? L'explication est facile, mais elle n'emporte pas la conviction. On peut plutôt se demander s'il ne s'agit pas d'une conséquence de la logique interne du régime républicain.

LE TEMPS DES CLIENTELES

La démocratie place le citoyen dans un curieux paradoxe. Il doit en tant que membre du peuple souverain désigner les hommes (président, députés) qui définissent la politique nationale et défendent l'intérêt général. Mais en tant qu'habitant d'une commune ou d'un département, il est appelé à désigner des élus locaux chargés à la fois de gérer les intérêts particuliers, communaux et départementaux, et de les représenter devant l'Etat. Dès lors les Français souverains se représentent alors devant eux-mêmes !

Cette contradiction n'avait pas échappé à Rousseau : L'intérêt général n'est pas la simple somme des intérêts particuliers et le peuple souverain ne pourrait juger de l'intérêt général s'il ne faisait pas abstraction de ses intérêts particuliers.

Pour l'y obliger Rousseau préconisait de dissoudre toutes les « sociétés partielles ». En vertu de ce principe, les Constituants ont divisé la France en départements destinés à détruire les provinces. L'un d'eux voulait même des rectangles mathématiquement égaux de « trois cent vingt-quatre lieues carrées » ! Toujours en vertu de ce principe Napoléon installe le système le plus centralisé du monde : préfets, conseillers généraux, maires, conseillers municipaux sont nommés par l'Etat.

Le caractère caricatural de cette centralisation était tel qu'elle dut être assouplie au cours du XIX^e siècle. Actuellement conseils généraux des départements et conseils municipaux sont élus.

Mais la représentation des intérêts particuliers et souveraineté nationale émanent de la même source. Et les hommes qui dirigent l'Etat ne peuvent admettre que leur autorité puisse être amoindrie auprès de l'électorat par l'influence des élus locaux. Les partis politiques républicains ont donc maintenu les principes centraux du système napoléonien : tutelle tâtillonne du préfet sur les collectivités territoriales, budgets locaux des plus modiques... et constitués pour l'essentiel de subventions. Par ce biais la classe politique a réussi à s'asservir les élus locaux : pour obtenir l'aide financière de l'Etat, ceux-ci doivent être bien en cour

auprès d'un parti ; puissant et si possible d'un parti au pouvoir. Dès lors ils deviennent les clients et les agents d'un parti davantage que les représentants de leurs mandants.

Sous la III^e et la IV^e République les municipalités du Midi et du Centre étaient ainsi des fiefs de politiciens avides d'imposer leur parti dans la ville qu'ils dirigeaient et peu soucieux de le développer. La magistrature d'Edouard Herriot à Lyon est le parfait archétype de ce système. Son successeur M. Pradel — encore que plus dynamique — a eu une étrange évolution politique : opposant au Pouvoir lors de son premier mandat, il s'est rallié de facto en 1967-1968. Entre-temps le gouvernement avait pratiqué le chantage aux subventions. Bref, à Lyon, le féodalisme gaulliste a détrôné le féodalisme radical, mais les citoyens demeurent peu ou prou trahis par leurs représentants.

Encore doit-on reconnaître que certains maires gardent malgré tout le souci de l'intérêt municipal. Mais que dire de ces conseillers généraux dociles et déferents devant le Préfet à qui ils demandent des faveurs, le cou pète à force d'avoir porté le collier du caniche, pour la plupart apparentés aux vieux partis à clientèle (modérés, socialistes ou radicaux). Comme on comprend leur frayeur et leur opposition devant le projet gaulliste de création de conseils régionaux qui aurait amoindri le département, cadre bien aimé de leur servitude !

C'est ainsi que la souveraineté populaire théorique instaurée par la démocratie aboutit à cet esclavage des collectivités locales, à cette pitoyable mendicité de leurs élus.

A l'heure où la France s'urbanise de plus en plus, les conséquences sont dramatiques. Les citadins voient se dégrader leur cadre de vie, sont exposés à être expulsés du centre des villes, à être relégués dans de lointaines banlieues sans pouvoir se défendre, sans même pouvoir s'en prendre à des responsables nominaux du fait du caractère anonyme de l'administration.

Le cas limite est celui de Paris où il n'existe même plus de maire élu et où le gigantisme de l'administration permet plus encore qu'en province les opérations les plus absurdes... souvent provoquées par la Sainte Alliance : classe politique - puissance d'argent - administration.

VERS L'ECLATEMENT NATIONAL ?

Face à cette mainmise de la bureaucratie politico-administrative sur la vie quotidienne de la nation, de nouveaux types de lutte sont apparus. Les mouvements régionalistes se radicalisent. Le droit à la maîtrise de la ville est revendiqué sous la forme d'occupations d'immeubles voués à la destruction dans le cœur des cités ou d'occupation sauvage de coûteux appartements que les promoteurs construisent à leur place, inaccessibles aux anciens habitants.

Le fait marquant des années 70 sera peut-être l'aspiration de nos compatriotes à exercer une citoyenneté qui soit autre chose que l'imposture du scrutin législatif ou présidentiel.

Mais par une logique implacable la confusion représentation-souveraineté amène alors ceux qui veulent réhabiliter les libertés et les pouvoirs locaux à annihiler l'autorité étatique et à minimiser le rôle de ceux qui incarnent la souveraineté nationale.

Le cas du P.S.U. est exemplaire : ce parti a eu l'immense mérite d'être le premier à privilégier des types de luttes concrètes différentes de la logomachie politicienne classique. Mais sa revendication d'autogestion à tous les niveaux est mal conciliée avec la reconnaissance d'un domaine spécifique de l'Etat, tout Etat étant soupçonné à priori de bureaucratisme. La « nouvelle gauche » refuse l'Etat oppresseur mais tend à rejeter aussi l'Etat arbitre et clé de voûte de l'unité nationale.

D'ailleurs les mouvements régionalistes influencés par le P.S.U. sont plus ou moins ouvertement séparatistes et veulent détruire la

France pour créer une fédération spontanée des régions à l'échelon européen. Comment ne pas être saisi de tristesse en voyant une réaction profondément saine aboutir à remettre en question le patrimoine matériel et culturel commun de tous les habitants de la France ?

Faire de l'individu une molécule dans un

«grand tout national» bureaucratique ou le dépouiller de sa citoyenneté française pour l'isoler dans sa région en attendant que l'Europe ne vienne l'engloutir, tel est le triste choix auquel la démocratie accule les habitants de ce pays.

Michel GIRAUD.

monarchie :

peuple, reprends tes pouvoirs!

Recevant les informations de toutes les cellules territoriales du pays, dégagée des tâches de gestion locale, la monarchie met l'imagination au pouvoir pour réaliser la société cybernétique de demain.

La classe politique française se plaint régulièrement de l'«incivisme» de nos concitoyens. Lamentations sur le peu d'intérêt apporté à la gestion des affaires locales, sur les maigres effectifs des syndicats, sur l'indifférence à la vie politique générale en dehors des grandes consultations nationales (et encore !...) ou bien sur la triste mentalité du chacun-pour-soi. Oui, mais à qui la faute ?

Comment reprocher au citoyen cette passivité lorsqu'on sait qu'il « doit choisir entre des programmes déjà fabriqués » et que « sa participation se réduit à une technique de persuasion : il s'agit de lui donner le sentiment qu'il participe pour lui faire accepter les décisions prises sans lui par ses dirigeants » (1). Et Roger Garaudy ajoute : « L'électeur a ainsi en principe le droit de réagir mais non pas d'agir. »

Le Français souffre de plus en plus de cet état de fait et la revendication régionaliste marque de façon très nette le désir de citoyenneté effective qui le travaille. Mais en même temps sa révolte est freinée par les tâches de la vie quotidienne, qui créent même un conformisme et une résignation. On considère l'Etat comme un Moloch mais aussi comme une Providence, et la mentalité d'« enfant assisté » inculquée au citoyen favorise alors toutes les lâchetés.

C'est dire que la décentralisation (la prise des pouvoirs à l'échelon local par le citoyen) suppose un changement radical à la fois dans les structures et dans les mentalités. Cette révolution salvatrice doit être provoquée au sommet. Dans quelle mesure le projet royaliste peut-il la réaliser ?

UN ETAT NON CONCURRENCE PAR LES REGIONS

M. Pisani constatait en 1969 que l'Etat démocratique jaloux des corps intermédiaires locaux, qui émanent comme lui du suffrage universel, était tyrannique à leur égard. Mais, dans le même temps, les considérations électorales l'amènent à avoir de fréquents accès de faiblesse devant les groupes de pression les moins défendables qui l'empêchent de remplir correctement sa tâche.

En Monarchie, c'est le cas de figure inverse. Indépendant des échéances électorales à court terme du fait de l'hérédité, le roi peut assurer la stabilité et la continuité de l'Etat en matière

de politique générale face aux factions ou aux féodalités. Mais en même temps il n'est plus en situation concurrentielle avec les communautés locales. Dès lors rien n'empêche que celles-ci soient fortes. La nécessité dans une première phase d'alléger les structures bureaucratiques d'une administration hypertrophiée y incite même. Enfin le simple souci d'information du souverain lui commande de permettre à ces communautés de représenter avec vigueur et indépendance leurs intérêts particuliers devant lui.

COORDONNER LES INITIATIVES LOCALES

Dès lors en matière d'administration locale, l'Etat royal pourra se limiter à la coordination des politiques économiques des régions (en évitant par exemple des concurrences ruineuses entre régions voisines), à superviser l'ordre public, à prévenir les tentations de désintégration de l'unité française... que l'abandon du centralisme réduirait d'ailleurs à peu de chose.

Tout le reste, c'est-à-dire la planification économique, les schémas d'urbanisme et les plans d'occupation des sols, la direction de l'Université, la recherche scientifique, etc. seraient partagés entre les municipalités de canton (2), les « pays » (grands comme un arrondissement actuel, entités plus enracinées dans l'histoire et la géographie que les départements), enfin les régions.

Il serait souhaitable que les instances régionales, élues par les administrateurs ayant fait leurs preuves au niveau municipal et de l'Assemblée de « pays » comportent une Assemblée et un Exécutif régional en émanant, qui aurait sous ses ordres l'ensemble des Services administratifs et techniques régionaux. Le Préfet nommé par l'Etat serait son représentant auprès de l'Exécutif et le contrôleur a posteriori de la légalité des mesures prises.

Naturellement les collectivités locales seront dotées de ressources en fonction de leurs responsabilités. Sauf cas exceptionnel, la subvention sera exclue mais une fraction des impôts sera affectée automatiquement aux régions selon des modalités à déterminer. Rien de sérieux ne sera fait tant que le rapport des ressources Etat/collectivités locales ne sera pas sensiblement le rapport allemand où les diverses collectivités locales perçoivent une fois et demi plus de ressources fiscales que l'Etat.

Une administration régionale à plusieurs niveaux émanant les uns des autres et permettant ainsi une meilleure circulation de l'information et même un « feed-back » entre les différents échelons, un Etat coordinateur sont les conditions qui seules rendront possible la participation des citoyens à l'échelon local.

POUR UN ETAT INCITATEUR

La liquidation du passif dans l'héritage de la centralisation ne se fera pas en un jour. Mais durant la période transitoire, la monarchie trouvera dans son institution les forces nécessaires pour mener à bien la mutation.

Pétition de principe ? Non, et en voici deux exemples :

— les notables politiques qui ont trahi leurs mandats subsisteront provisoirement après l'instauration monarchique. Mais alors l'Etat, sans avoir à craindre leur opposition électorale, pourra aiguillonner tous les mouvements d'éducation populaire qui susciteront de nouvelles élites.

Une expérience semblable fut déjà tentée au XVIII^e siècle. Reconnaissons que les suites de la Fronde et les difficultés financières de la monarchie louisquatorzienne l'avaient amenée déjà à restreindre — bien moins que maintenant ! — les libertés locales, et surtout à scléroser les institutions locales par le biais de la vénalité des offices. Louis XV en esquissant une réforme municipale et surtout Louis XVI en prévoyant l'instauration d'une Assemblée élue par généralité, dotée de pouvoirs importants, s'apprétaient à effacer cet accident historique. On sait comment le mouvement rétrograde et dévastateur de 1789-1793 vint tuer dans l'œuf cette révolution.

— la modification de l'aménagement du territoire suppose une décongestion de Paris et une revitalisation des régions donc des mouvements de population et d'entreprises. Ces mouvements génèrent bien des habitudes. Ainsi il n'est pas sûr que certains petits patrons de régions anémiées qui sous-païent leurs ouvriers seront ravis de voir un afflux de personnel et d'usines, ayant les uns et les autres l'habitude de pratiquer de plus hauts salaires, créer une contagion fâcheuse. D'inavouables « lobbies » se formeront. C'est à ce moment qu'un Etat dégagé des servitudes électorales sera bien utile pour aider les pouvoirs régionaux à résister à ces pressions.

L'INTER-REGULATION DES POUVOIRS LOCAUX

Roger Garaudy dans son passionnant ouvrage *L'Alternative* déclare souhaiter un modèle cybernétique de société dans lequel des pouvoirs autonomes et interdépendants s'autorégulent les uns des autres. Intuition profondément juste ! Encore faut-il qu'il y ait une cellule centrale coordonnatrice. La monarchie sera cette cellule centrale. Recevant les informations de toutes les cellules territoriales du pays, tout en étant dégagée des tâches de gestion, elle pourra même imaginer des solutions inédites : le mouvement culturel régionaliste est profondément sain ; les « technocrates » de la D.A.T.A.R. (3) passionnés d'aménagement du territoire sont souvent compétents ; les uns et les autres ne voient par fonction qu'une partie du problème régional. Composer ces vues afin d'accélérer la renaissance régionale, transmettre une impulsion aux unités régionales, en recevoir en retour les informations permettant de corriger les erreurs, l'institution monarchique est par excellence à même de le réaliser.

Alors nous posons la question à Garaudy et à tous les Français désireux de tuer la pieuvre bureaucratique : la monarchie, n'est-ce pas la société cybernétique plus l'imagination au pouvoir ?

Arnaud FABRE.

(1) In *L'Alternative* (Roger Garaudy).

(2) Les communes rurales trop peuplées doivent être en effet fédérées, mais il est bon qu'elles subsistent comme « unités de voisinage » (ainsi d'ailleurs que les quartiers des villes).

(3) D.A.T.A.R. : Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale.

bretons et électeurs

« Les élections changeront-elles la vie en Bretagne ? »

Dans quelques semaines, « notre bonne vieille république » invitera les Bretons à participer au « happening » électoral, une foire où les partis, en même temps que leurs candidats, vendront l'avenir du pays. Chair à canon, main-d'œuvre peu exigeante — une légende que l'affaire du « Joint Français » a contredite depuis — exilés en puissance, les Bretons offraient encore l'avantage jusqu'à ces derniers temps d'être, aux yeux du gouvernement, de « bons électeurs ». Mais aujourd'hui, cette « réputation » demeure-t-elle toujours valable ?

BRETAGNE COLONISEE

Si Thomas Ferenczi dit de la Bretagne qu'elle « a cessé d'être une région déshéritée » qui « reçoit de l'Etat, depuis quelques années, un volume de primes et de subventions plus élevé que bien d'autres régions de France » (1), la situation économique en Bretagne justifie-t-elle vraiment l'optimisme du journaliste du *Monde*, lorsqu'il parle d'un « incontestable décollage » ?

Deux fois plus de salariés au S.M.I.C. en Bretagne que la moyenne française et un chômage chaque jour accru ! Les luttes ouvrières se sont durcies : les grèves du « Joint », de « Big Dutchmann », des Kaolins de Ploemeur ou les manifestations paysannes lors de la guerre du lait, auxquelles la N.A.F. n'a pas manqué de faire écho, sont là pour le prouver. Mais le combat continue : depuis trois mois, à Fougères, les ouvrières de la S.P.L.I. (Société Parisienne de Lingerie Indémodable) refusent le travail au rendement et la prime qui s'y attache. On comprend l'enjeu d'une telle action pour des ouvrières qui continuent de toucher 765 F par mois malgré dix ans d'ancienneté...

A Nantes, l'usine « Lu-Brun » est menacée de fermer ses portes par suite de la concurrence à l'échelon européen qui exige une concentration des usines de l'entreprise dans une région moins excentrée. Le personnel fera ainsi les frais de la politique de libre circulation des produits dans le *Marché commun*.

La Bretagne est alors promise à un avenir militaire et touristique. Deux entreprises pourtant contradictoires de par leurs conséquences : des pâquerettes et des tanks, et plutôt que des papillons, des super-frelons ! Après l'Île-Longue et Quessant, on fera de la Bretagne un champ de tir. Que la France développe son armée, d'accord ! Mais il est pour le moins maladroit de faire de régions « sous-développées » les zones privilégiées des implantations militaires. Que l'on ne s'étonne pas ensuite si la Bretagne a la désastreuse impression d'être considérée comme tout juste assez bonne à constituer un champ de manœuvre.

Le tourisme, voilà une économie saine et propre : on sortira les vieilles Bretonnes en cornettes et les Bretons réchappés de la « der des der » en « bargou-brass », chapeaux ronds et binious à l'épaule. Les promoteurs immobiliers n'ont pas hésité à transformer la Forêt-Fouenant (2) en parc de verdure pour riches, une bonne du pays tiendra l'éventail.

ELECTIONS, PIEGE A BRETONS ?

Alors, les élections changeront-elles la vie en Bretagne ? Le « Programme commun » prévoit une assemblée régionale et davantage d'initiatives laissées aux communes, mais encore une fois, voilà des promesses qui, comme on dit, « ne mangent pas de pain ». Les passages du « Programme commun » ayant trait à la régionalisation,

la N.A.F. les aurait approuvés s'il n'y avait eu, outre certaines arrière-pensées, le problème des institutions. Nous faisons nôtre le constat que dressait Michel Philipponneau lors de l'enquête « République ou Monarchie ? » : « Dans le système actuel, il n'y a aucune possibilité de développer une région économiquement retardataire parce qu'elle intéresse peu les détenteurs de capitaux privés : une telle région ne dispose pas d'un marché local suffisant et d'autre part elle est toujours sous-équipée au niveau de l'infrastructure » (3).

Mais nous posons le problème institutionnel et attaquons l'Etat démocratique, « le plus froid des monstres froids ». Aussi entendons-nous susciter un *Front de Libération des Français* qui suppose l'union entre parties d'une même nation victimes, de Paris à Brest, du même totalitarisme. Au nom des libertés, nous appellerons la monarchie, ce minimum d'Etat seul capable de fédérer les énergies des peuples de France.

Philippe DELAROCHE.

(1) *Le Monde* du 13 janvier 1973.
(2) *Le Peuple breton*, mensuel proche du parti communiste, janvier 1973.
(3) N.A.F. du 14 juin 1972.

les bretons le "dos au mur"

L'intervention du « Président Mao » n'est pas une explication suffisante à l'agitation bretonne.

Ronan Caerleon est l'historien de tous les « complots » bretons contre la République. Voici aujourd'hui « Les Bretons le dos au mur » (1). Le compte rendu du procès du F.L.B. 1972 devant la Cour de Sécurité de l'Etat forme la partie principale du livre.

Procès gauchiste ou procès breton ? Comme le souligne Caerleon, l'avocat Henri Leclerc tint lui-même à dissiper l'équivoque : « Gauchistes, les Bretons qui sont dans ce box ? Gauchistes, les pêcheurs de Douarnenez, les paysans des Côtes-du-Nord ? Gauchistes, les ouvriers du « Joint Français » ? C'est le peuple breton tout entier qui viendra à cette barre... »

Et de fait, M^r Leclerc termine ce procès d'une semaine de façon plus bretonne qu'internationaliste...

L'historien de l'autonomisme a raison de souligner que l'intervention du Président Mao n'est pas une explication suffisante à l'agitation bretonne. Il se passe quelque chose en Bretagne : au-delà des grèves ouvrières, au-delà des colères paysannes, au-delà du néo-folklore autonomiste, il y a des jeunes qui veulent vivre en Bretagne, des jeunes qui veulent réussir en Bretagne, des jeunes qui veulent retrouver leur personnalité bretonne. Se sentir « autre » avec les siens.

La plus grande fabrique d'autonomistes, c'est la « télé » et la civilisation massifiée. A la standardisation, la jeunesse répond Bretagne.

Sortir du dilemme de la République « une et indivisible » ou du séparatisme. Oui, mais comment ?

Par l'Europe, répond Caerleon.

Posons-lui une seule question. Quel sera le pouvoir réel d'une Bretagne dans la grande Europe lorsqu'il s'agira de faire prévaloir ses intérêts spécifiques, les intérêts des Bretons ?

La liberté est un pouvoir. L'autonomie bretonne est un vain mot sans la solidarité française.

Jean LOGUEVEL.

(1) La Table Ronde. Précédents ouvrages : « Complots pour une république bretonne » (1967) ; « La Révolution bretonne permanente » (1969) ; « Au village des condamnés à mort » (1970).

la france à l'encan

- *Baush and Lomb Inc.* (société américaine de matériel optique), *Data Corp.* (société américaine spécialisée dans la fabrication de terminaux d'ordinateurs), *Films Corporation of America* (la plus importante affaire américaine de distribution de films couleur), *Long Lock Corp.* (écrous de sécurité) viennent chacune de créer une filiale en France : *Baush and Lomb* à Paris, *Data Corp.* à Boulogne-Billancourt, *Films Corp.* à Boulogne-Billancourt, *Long Lock Corp.* à Ivry.
- *UNIVACIER*, le plus important fabricant français d'outils de brochage et de tailage, passe sous le contrôle de la *Chromally American Corporation*, de New York.
- *Audio* est un important fabricant de robinetterie industrielle en France en France et en Afrique du Nord. *Serk Limited*, de Birmingham, a pris le contrôle de la société *Audio-Rockwell-France*, à Bagnolet. La firme britannique a également pris une participation dans la société *Charrieras et Petit* de Montreuil.
- Premier laboratoire sur le marché national français, un groupe étranger : *Sandoz*. Rien d'étonnant quand on sait que les U.S.A. détiennent 18 % du marché français, les Suisses 10 % et l'ensemble des firmes étrangères 36 %.

RENNES : MEDECINE EN GREVE

Depuis le vendredi 26 janvier, les étudiants en médecine de Rennes poursuivent une grève engagée à la suite des chefs de clinique, des internes et des assistants, pour protester contre la réduction du temps des stages (ramenés à 18 mois), contre un enseignement trop théorique et le « numerus clausus » qui transforme les étudiants en bêtes à concours. L'accroissement du nombre des centres hospitaliers prévus n'a pas été respecté.

rouen : main basse sur la ville

Tout en rassurant les commerçants de Rouen sur son opposition à l'installation d'un « hyper-marché » dans le quartier Saint-Sever, Lecanuet se fait complice d'une mainmise sur la ville par l'intermédiaire de la Société d'Aménagement de Rouen (S.A.R.R.) dont il est le président (cf. « N.A.F. » n°84).

Le canuet n'a pas manqué d'appliquer à la lettre cette clause : « La S.A.A.R. ne sera pas tenue de motiver les raisons de son choix. Par le seul fait de participer à la consultation, tout promoteur ou toute société commerciale de distribution renonce expressément à élever une quelconque réclamation à propos du déroulement de celle-ci et du choix qui sera opéré par la S.A.A.R. Cette dernière se réserve par ailleurs le droit de ne donner aucune suite à la présente consultation. »

Et ce que dès le début nous redoutions est arrivé : malgré l'avis très favorable des représentants de la Chambre de Commerce et de celui des spécialistes consultés, le seul projet qui aurait évité à Rouen la création d'un « hyper-marché », grâce à un regroupement de commerçants locaux, a été écarté sans explication et à la surprise générale.

Certains nous assuraient que, dépassé par son entourage et en particulier par B. Canu, son adjoint, Lecanuet s'était laissé entraîner à son insu dans ce qui avait toute chance de tourner au scandale, s'il n'y mettait pas bon ordre lui-même rapidement.

La qualité de la vie ? Un bon slogan électoral sans plus, quand, les yeux fixés sur le fauteuil de président des Etats-Unis d'Europe, on se sert des Rouennais comme d'un tremplin pour y parvenir.

Groupe N.A.F. - ROUEN.

la presse française à l'heure américaine

« La république en France est le règne
de l'étranger. »

Il faut croire que la presse de cette semaine s'est donnée le mot pour illustrer cet adage maurassien. Ici l'étranger est américain : puisque les Etats-Unis ont rejeté « Concorde », rivalisons d'ardeur à leur donner raison et à faire le procès de l'aéronautique française.

REFORMATEURS...

A tout seigneur tout honneur. L'Express de J.-J. S.-S. qui depuis deux ans dénigre la « fierté nationale » liée à « Concorde », cache mal sa joie mauvaise derrière des larmes de crocodile et reprend les arguments classiques contre « Concorde » : rayon d'action trop faible, prix de la place trop élevée, nombre insuffisant de passagers. On rappelle dans un article que J.-J. S.-S. voulait que l'on pousse l'« Airbus » afin d'assurer la reconversion des ouvriers de « Concorde ».

Ainsi parlait Schreiberhousstra. Dommage que les trois programmes « Airbus », « Concorde » et « Mercure » soient indispensables pour assurer le plein emploi dans l'aéronautique nationale.

J.-J. S.-S. prend lui-même la plume... pour faire de « Concorde » un instrument de propagande anti-U.D.R. :

« Mais la bataille de Concorde est perdue, une autre bataille commence. D'abord, et tout de suite, à Toulouse, pour sauver l'Aérospatiale. Ensuite celle du 4 mars : chasser de leurs circonscriptions les élus qui, ayant reçu mandat de veiller aux comptes de l'Etat pour le service des Français, se sont laissé traiter en domestiques du pouvoir, et se sont tus. »

Jules Favre, au lendemain de Sedan, s'écriait : « Les armées de l'Empereur sont battues. » J.-J. S.-S. pense avec délectation : l'avion de la V^e République est abattu. Quant à la France ? Bof !

DROITE POUJADISTE...

Minute s'exclame : « A vos poches, contribuables, LES MILLIARDS ENVOLES DE CONCORDE ! » Quinze milliards lourds en dix ans auraient pris la voie des airs. Minute oublie de dire qu'en trois ans la S.N.C.F. en a englouti autant sans obtenir les énormes retombées technologiques liées quoi qu'il advienne du programme « Con-

corde ». Mais n'en demandons pas trop aux Beurres - Œufs - Fromages de la presse de droite qui répondent sans rire lorsqu'on leur dit que « Concorde » enlèverait du travail à des milliers d'ouvriers : « Un tel raisonnement est absurde. » Tel que

DROITE D'AFFAIRES

Valeurs Actuelles de M. Bourguine innocente bien entendu les Etats-Unis qui n'ont eu aucune arrière-pensée politique :

« Mais aux Etats-Unis, pas plus le président que n'importe lequel de ses ministres, ne peut influencer sur le choix d'une société privée. Malgré le siège que lui font depuis des mois Français et Anglais, le président de la Pan Am a maintenu son refus. Motivé. depuis trois ans, la Pan Am cumule les déficits, 30 millions de dollars en 1971. L'exploitation du « Boeing 747 » à très grande capacité lui a posé de gros problèmes. Ses banquiers n'ont pas voulu « parier » sur l'avenir. »

Et François d'Orcival (de Chaunac-Lanzac) d'examiner gravement les conséquences sur le « climat social » toulousain du refus de Pan Am et T.W.A. :

« N'oubliez pas, dit-on à l'Aérospatiale en dernière analyse, que la grève générale de mai 1968 a commencé dans les usines d'aviation de Nantes-Saint-Nazaire. »

Le « Concorde » a depuis lors un surnom : l'avion de la C.G.T. »

Afreux avion ! A fourrer vite à la poubelle au nom du « réalisme biologique », cher M. d'Orcival, de Nouvelle Ecole.

... ET EMIGRES DE L'INTERIEUR

Mais dans le genre ignoble on n'arrivera jamais à égaler Rivarol.

La caricature de première page montre un De Gaulle dont le nez en forme de « Concorde » reçoit une chiquenaude d'une main énorme aux initiales T.W.A. - Pan Am. Et le titre de la une est rédigé ainsi : « Heureusement que Stalingrad soit là pour venger notre Concorde ».

Vous ne voyez pas le rapport ? Eh bien lisez la suite :

« Le calendrier est parfois secourable. C'est ainsi qu'au moment où, rassemblés dans une même ferveur patriotique, gaullistes et communistes pleurent sur le destin de Concorde, une

merveilleuse consolation s'offre à eux. Le mauvais coup des Amerloques coïncide, en effet, avec le trentième anniversaire de la victoire de Stalingrad. Séchons donc nos larmes et gloire à l'indéfectible amitié franco-soviétique ! »

Rivarol ironise sur le patriotisme des communistes. Celui des chefs moscouitaires du P.C. est effectivement nul. Mais le public du Parti est souvent moins apatride que les émigrés de l'intérieur de Rivarol.

C'est bien d'ailleurs parce que techniciens et cadres de la S.N.I.A.S. de Toulouse sont attachés — et pas seulement pour une question d'emploi — à « Concorde » que la C.G.T. en a pris la défense.

LE POINT SAUVE L'HONNEUR

Il est quand même malheureux que ce soit l'organe du trust Hachette qui ait été le seul (avec Le Nouvel Observateur) à raisonner sainement. Est-ce par désir de faire plaisir à M. Pompidou ou pour attirer la clientèle que la sauce de L'Express finit par écœurer, on ne sait. Toujours est-il qu'il rappelle quelques vérités premières :

« Les adversaires politiques de Concorde dénoncent son coût fantastique. Ils ont raison s'ils considèrent que la rentabilité ne sera pas assurée. C'est un fait, aujourd'hui, patent. »

Au niveau des industriels et des transporteurs, l'avenir tranchera entre le scepticisme des dirigeants de la Pan Am et l'assurance de ceux d'Air France.

Reste deux éléments qui, eux, ne peuvent être chiffrés :

— Les retombées technologiques, d'abord. Il est ainsi certain que de nombreux équipements de l'Airbus ont d'ores et déjà bénéficié des recherches effectuées pour Concorde ;

— Le prestige ensuite. La décision initiale n'était sans doute pas « raisonnable ». Celle de l'arrêter le serait encore moins. Car, outre les arguments économiques et d'emploi, le supersonique a pris figure, dans le monde entier, d'un double symbole : celui d'une Europe qui se cherche entre les deux blocs géants ; celui, aussi, d'une « certaine idée de la France ».

Quand Matra ou Ford dépensent des millions pour remporter les 24 heures du Mans, elles ne le font pas pour vendre les monstrueux prototypes qu'elles y font courir. Mais pour donner à leurs entreprises cette technique d'avant-garde, ce drapeau, cette image de marque qui font vendre. L'opération Concorde, c'est un peu les 24 heures du Mans de la France. »

Mise à part la phrase rituelle sur l'Europe, il n'y a rien à redire à ces propos.

Paul MAISONBLANCHE.

mouvement royaliste

réunions

PARIS BANLIEUE SUD

Réunion mensuelle des sections 92-Sud, 91-Ouest et 94-Ouest, le vendredi 16 février à 20 h 15, au Café du Commerce, 54, avenue de la Division-Leclerc à Bourg-la-Reine.

GRENOBLE

Dîner-débat le samedi 17 février à 20 heures, au restaurant « Le Provençal », square des Postes, avec M^e G.-P. Wagner, président du Comité directeur de la N.A.F., sur

le thème : Quelle République pour demain ? La N.A.F. prend position. Inscriptions : N.A.F., 4, square des Postes à Grenoble. Prix du couvert : 25 F.

LILLE

Samedi 24 février à 20 h 30, 37, rue Alexandre-Leleux, tirage des Rois et soirée-débat animée par J. Pierret.

SAINT-OMER

Samedi 17 février, à 20 heures, Café de l'Harmonie (1^{er} étage), place du Général-De-Gaulle, réunion-débat avec Michel Giraud : « La N.A.F. face à l'enjeu électoral ». Tous les abonnés du secteur « Flandres » sont invités à y participer.

permanences

PARIS 8^e - 17^e

Permanence et cercles d'études avec débat tous les mardis à 21 heures, Salle Pétrissans, 30 bis, avenue Niel, Paris 17^e.

Dîner-débat de grande qualité, vendredi dernier, dans notre section du XV^e arrondissement avec Philippe de Saint-Robert. L'orateur, après avoir présenté les grandes orientations de la politique étrangère de la V^e République, répondit aux interventions des convives. Bien-fondé de la politique gaulliste, politique étrangère et insti-

tutions, ces thèmes alimentèrent un débat très animé. M^e Wagner en tira les conclusions en soulignant, comme Philippe de Saint-Robert se plaît lui-même à le reconnaître, que toute politique cohérente à l'égard de l'étranger est monarchique.

La Casse
Christian Dedet
roman

prix : 20 F (franco : 23 F)

le projet royaliste

2) l'action française immuable et changeante

A une époque où tout paraît changer, il est indispensable de s'appuyer sur des certitudes. Encore faut-il savoir les établir clairement.

Immuable et changeante. Ces trois mots qui forment le titre d'une étude d'André Siegfried sur la IV^e République peuvent-ils s'appliquer à l'*Action française* ? Outre ce qu'ils peuvent avoir de choquant, par la fausse relation qu'ils semblent établir, ne suggèrent-ils pas que l'*Action française* vit une contradiction insoutenable dont elle ne peut manquer de périr ?

En fait, c'est le rejet de l'un ou de l'autre des termes qui condamnerait définitivement notre projet. C'est évident : une organisation politique qui prétendrait tout bouleverser, non seulement ses méthodes d'action mais aussi sa doctrine et ses objectifs, perdrait toute raison d'être.

Faut-il en déduire, par un mouvement inverse, que la conservation de la doctrine et l'identité des objectifs supposent que l'on reprenne inlassablement les tactiques anciennes et les méthodes d'autrefois ? Certains monarchistes le pensent, consciemment ou non, par raisonnement ou par impulsion sentimentale. Pour eux, l'*Action française* forme un tout indissociable et l'abandon de la plus courte phrase ou de l'acte le plus mince équivaut à une trahison. Aussi jugent-ils l'orthodoxie du discours maurrassien au nombre de formules consacrées qu'il contient, et le bien-fondé du geste royaliste à sa répétition dans le temps.

Qu'on ne voie pas dans ces remarques une intention polémique. Il s'agit là d'un débat de fond qui a été souvent faussé : n'a-t-on pas divisé les disciples de Charles Maurras entre nostalgiques de la « tradition » et zéloteurs du « progrès », ou plus sommairement encore entre « droitistes » et « gauchistes » ?

TRADITION ET PROGRES

Ces simplifications grossières obscurcissent un débat qui, pour ceux qui connaissent la pensée maurrassienne, ne devrait avoir aucune raison d'être. Qu'est-ce que la tradition, sinon une somme d'expériences réussies, dont on ne peut manquer de tenir compte ? Qu'est-ce que l'ordre, sinon un ensemble de lois établies — celles qui composent la physique politique — sur lesquelles il est indispensable de s'appuyer pour progresser ?

Notre reconnaissance de la réalité nationale et de son bienfait, notre critique de la démocratie, notre volonté de restaurer la monarchie, donc tout ce qui compose l'essentiel de nos conclusions politiques, découle de ces analyses fondamentales de Charles Maurras, que l'on retrouve en particulier dans la postface du *Chemin de Paradis* et dans la *Politique naturelle*.

Cette philosophie de l'ordre compose la part immuable de notre école de pensée et ses enseignements forment nos certitudes : si elles s'effondraient, l'*Action française* n'existerait plus. Ce qui arrivera peut-être un jour si l'on découvre une institution supérieure à la monarchie, ou un cercle communautaire plus large que la nation. Mais ce jour-là semble lointain.

DU « FIXISME »

Reste la question de l'analyse conjoncturelle et des méthodes d'action qui en découlent.

Contre toute évidence, certains se comportent comme si, dans ces domaines, rien ne devait changer, croyant ainsi rester fidèles à leur « doctrine ». Au nom de la stabilité des lois de la *physique politique*, ils refusent d'admettre que les données de la *vie politique* puissent être bouleversées. Comme si, à l'image des nations et des civilisations, ces associations volontaires que sont les partis politiques ne connaissent ni les expansions, ni les mutations, ni les déclin. Comme si l'Etat, tout en conservant certains principes fondamentaux, ne subissait pas des transformations, comme la monarchie française en connaissait autrefois tout en restant identique à elle-même. Comme si l'homme, « composé stable », n'était pas confronté, au cours de sa vie, à des aventures qui viennent modifier son physique ou son caractère...

Mélanger ainsi les plans, c'est s'exposer à s'enfermer dans un univers clos, détaché de la vie, donc se condamner à n'avoir aucune influence sur son cours. Confondre ainsi l'immuable et le changeant, c'est finalement oublier l'essentiel de Maurras, qui enseignait comment partir des faits tels qu'ils sont et non pas tels qu'on voudrait qu'ils soient. Ce qui est la condition première de la réussite dans le combat politique.

UNE METHODE POUR L'ACTION

Si l'*Action française* avait négligé cet éleçon, elle aurait été rapidement réduite à un conservatoire d'idées, dépourvu de toute influence sur le cours des événements. N'a-t-elle pas au contraire montré, au cours de son histoire, une grande souplesse dans le choix de ses stratégies tout en restant immuable dans ses objectifs (défendre la nation menacée, abattre la démocratie).

La voici, entre 1908 et 1914, qui tente de fédérer le courant nationaliste et le syndicalisme révolutionnaire contre la République. Coupée du monde syndical qui évolue vers le communisme ou le réformisme, elle tente la conquête des éléments les plus actifs des professions, en s'efforçant de créer son propre mouvement syndical. Affaiblie par le départ de Valois et par la condamnation pontificale, elle reprend vigueur en s'appuyant sur le courant antiparlementaire qui agite le pays, négligeant, malgré le conseil

de Maurras, de l'unir aux révoltes populaires qui surgissent dans le même temps. Aussi, après 1934, perdra-t-elle l'initiative jusqu'au conflit mondial qu'elle avait prévu dès la signature du traité de Versailles.

Ainsi l'*Action française* a échoué pendant l'entre-deux guerres. Mais ses combats, et ses échecs, constituent autant de leçons. Ils montrent que toute stratégie s'inscrit dans un contexte précis, que toute action politique dépend étroitement d'un certain nombre de données. Certaines sont favorables, comme avant la guerre de 1914-1918 ; d'autres restreignent considérablement le champ de l'action et l'inscrivent dans des clivages qui ne sont pas nécessairement les siens.

Ces données sont forcément changeantes et l'art du politique est de les saisir puis d'évaluer les possibilités qu'elles recèlent afin qu'elles inspirent son action. Cette action, immuable dans ses objectifs, est donc nécessairement multiforme. Le nier, au nom de la « tradition d'*Action française* » ou de telle ou telle position tactique du temps passé, c'est perdre prise sur l'événement. On ne fera pas « l'affaire Thaléma » ou le « 6 février ». Mais on fera autre chose, pour des buts identiques et en fonction d'une analyse qui, pour être juste, devra s'appuyer sur la méthode de réflexion que Maurras avait définie.

Bertrand RENOUVIN.

La semaine prochaine : Permanences et transformations de la vie politique.

LA ROSE AU POING

Si la preuve restait à faire, la rose au poing montre que François Mitterrand est écrivain et bon écrivain. Mettre une plume comme la sienne au service du programme commun de la gauche, cela peut être d'un bon rapport. Pourtant, force nous est de constater que brillant et souvent percutant dans la dénonciation, le secrétaire général du parti socialiste se montre plus discret dans la démonstration et le plaidoyer en faveur de ses solutions positives.

Le socialisme, dit Mitterrand, n'a encore triomphé nulle part. Et pourtant il est la seule chance d'épanouissement offerte aux hommes de notre temps. Quel décalage entre ce qui reste un vœu et ce programme médiocre aux recettes éculées, qui ne remet même pas en cause le régime exception faite de quelques lieux communs sur la démocratie rénovée ! Si l'exploitation capitaliste est dénoncée, pas un mot n'est dit sur la technocratie, et la façon de lui substituer un autre pouvoir. Rien contre le sectarisme des partis. Peu d'éclaircissements sur l'auto-gestion et ses conséquences politiques.

Rien pour changer la vie. Le système Mitterrand après le système Pompidou ?

G. L.

François MITTERRAND : La rose au poing - Flammarion.

n.a.f. : bulletin d'abonnement

Abonnement d'essai
(12 numéros) 10 F
Abonnement normal (1 an) 45 F
Abonnement de soutien 100 F

NOM
Prénoms
Adresse
Code postal
Profession

A renvoyer à la naf, 17, rue des
petits-champs, 75001 paris
ccp paris 642-31.